

## À propos d'un texte de Pierre Popovic

Bernard Lahire

Le cinéma documentaire québécois : perspective, tendance, continuité ?

Number 238, Fall 2011

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/65479ac>

[See table of contents](#)

---

### Publisher(s)

Spirale magazine culturel inc.

### ISSN

0225-9044 (print)

1923-3213 (digital)

[Explore this journal](#)

---

### Cite this document

Lahire, B. (2011). À propos d'un texte de Pierre Popovic. *Spirale*, (238), 11–12.

Marie Chouinard. Quel est leur but ? Atteindre l'excellence en permettant au contenu de trouver à la fois sa méthode de développement et sa forme finale. Spontanément, et sans contradiction, le projet esthétique devient l'image de marque de leur compagnie. Ceci demeure irréalisable pour tout organisme de production n'inscrivant pas dans son mandat des éléments induisant une forme de signature artistique. Lorsque la cohérence d'une démarche individuelle est portée à ses ultimes conséquences, on accède à une richesse de concepts qui appellent à la contradiction ou au prolongement par de nouvelles propositions. Rendre le public témoin de cette histoire qui s'écrit devrait être le point de départ de toute production. Dans le système actuel, confinant les interprètes à l'autodiffusion<sup>3</sup>, cette lecture s'effectue quelque peu par dépit. Les filiations ont tendance à demeurer lettre morte, ne pouvant être prises en compte de façon adéquate dans un contexte où les œuvres, dispersées, se trouvent constamment isolées de leurs tenants et aboutissants. La solution semble d'investir en fonction de projets ponctuels et de miser sur leur rayonnement dans la durée. Pour ce faire, il apparaît primordial de replacer, dans l'ordre, les étapes de conception, de production et de diffusion, puis de redéfinir le rôle des protagonistes selon chacune de ces étapes distinctes, bien qu'interdépendantes. Le temps et l'argent alloués à la conception permettent un réel processus créatif de la part de l'artiste et la réalisation par le producteur d'un dossier promotionnel offrant l'opportunité aux

diffuseurs, aux médias et au public de s'intéresser au projet et de le rentabiliser. Les interprètes, quant à eux, se retrouvent comme les artisans des autres domaines de création, sans revenus fixes ; mais ils se voient déchargés des responsabilités liées à l'administration, au développement de public, etc.

\*\*\*

« *N'appellez pas tradition quarante ans de mauvaises habitudes !* » Ces mots d'Edgard Varèse (*Écrits*, Christian Bourgois Éditeur, 1983), prononcés dès 1960, ne résonnent-ils pas d'autant plus fort aujourd'hui, alors que le virage numérique force une révision complète des modèles de diffusion ? L'enjeu est d'ordre intellectuel autant que structurel : en parallèle à la formule traditionnelle du concert, proposant une visite du répertoire ou de son laboratoire, l'art sonore doit s'engager dans une autre voie afin de parvenir, en tant que discipline autonome, à inspirer davantage qu'il ne le fait présentement. †

1. À l'exception, notable, du Festival international de musique actuelle de Victoriaville (fondé en 1983).
2. À partir de 1987, ils apparaissent presque au rythme de un par an. En 2011, ils sont environ une vingtaine et constituent la majorité des membres du Groupe le Vivier (fondé en 2007), le premier diffuseur spécialisé en musique contemporaine au Québec qui soit doté d'un lieu physique.
3. À titre d'exemple, le Conseil des Arts du Canada soutient l'autodiffusion par son programme « Subventions de production en musique » : y sont admissibles les interprètes regroupés en ensembles, mais pas les organismes de... production !

# À propos d'un texte de Pierre Popovic

ACTUALITÉS, CONSTATS, DÉBATS 

BERNARD LAHIRE

À la rédaction du magazine *Spirale*.

**J**e me permets de vous écrire pour vous dire que j'ai lu avec effacement le compte rendu que Monsieur Pierre Popovic a consacré à mon livre *Franz Kafka. Éléments pour une théorie de la création littéraire* (Éditions la Découverte, 2010) dans le n° 235 de votre magazine. Le critique a des droits, mais aussi des devoirs, et notamment celui de ne pas prendre un agacement personnel pour la vérité du texte. Pierre Popovic procède à une lecture entièrement à charge de l'ouvrage. Si j'en résume les principaux

reproches, il dit qu'en le lisant il n'y a rien appris et qu'il y a perdu son temps, que je suis naïf, prétentieux, méprisant pour les autres (collègues ou proches) ; il a aussi le « bon goût » de me comparer à Joseph Staline, qualifie mon travail de « *navrant et attardé* », j'en passe et des meilleures... Je ne sais quelle pulsion pousse certains collègues (puisque Pierre Popovic en est un, hormis le fait qu'il n'est pas sociologue et que toutes ses remarques le prouvent) à prendre la plume pour caricaturer ce que d'autres ont fait, dans le seul

but d'en interdire la lecture (je me demande, en effet, qui aurait envie de lire un livre qui ressemblerait à ce que ce compte rendu en dit), attitude qui renoue sur un autre plan avec la censure ou l'autodafé, mais cela ne me semble pas être une attitude intellectuellement correcte. Il y a même malhonnêteté caractérisée lorsque l'auteur ridiculise certains commentaires de l'œuvre en les décontextualisant ou lorsqu'il résume ma thèse en disant que « *Kafka, dans son vécu, avait des problèmes* » (ce qui ramène les thèses de l'ouvrage à une sorte de psychologie de bazar) et que le texte kafkaïen serait, pour moi, « *l'expression d'une existence* ». Il passe sous silence le raisonnement qui me pousse, à la suite de Michael Baxandall et d'Erwin Panofsky cités explicitement dans l'ouvrage, à reconstruire le processus de traduction de schèmes d'expérience pratique en schèmes littéraires. Par ailleurs, croyant faire mouche en ramenant mes analyses de la représentation que se faisait Kafka de l'acte créatif à du Germaine de Staël (« *il faudra rendre cela à Germaine de Staël* »), il ne se rend même pas compte que c'est Franz Kafka lui-même qu'il ridiculise (les expressions qu'il cite sont de Kafka).

Après plusieurs années de travail acharné pour aboutir à cet ouvrage publié, le sentiment d'injustice que j'éprouve est grand en lisant des pages assassines qui nient radicalement et avec sarcasme le travail accompli.

Le lecteur notera que Pierre Popovic commence par dire que les sociologues de la littérature prétendent commettre un acte sacrilège en étudiant la littérature comme ils le font — ce qui, pour lui, est une sorte de « *pose* » intellectuelle —, avant de prouver par la hargne de son commentaire que le livre qu'il a entre les mains représente bien à ses yeux un objet parfaitement scandaleux et sacrilège. Il peut d'ailleurs critiquer la sociologie de la littérature lorsqu'elle vient des sociologues patentés et se dire spécialiste de « *sociologie de la littérature* » (« *Spécialisé en sociologie de la littérature et en sociocritique des textes, Pierre Popovic est professeur à l'Université de Montréal* » indique la quatrième de couverture d'un de ses ouvrages) sans être lui-même sociologue. Hommage involontaire, sans doute, rendu à la sociologie. Pierre Popovic rêverait ainsi, comme bien d'autres avant lui, d'une sociologie qui serait faite, enfin, par des non sociologues. En attendant que le rêve se réalise, caricaturer l'ennemi semble être la stratégie adoptée par certains. Aux lecteurs informés, patients et attentifs de trancher. †

Lyon, le vendredi 26 août 2011

## RÉPONSE À BERNARD LAHIRE

*Dire de Bakhtine qu'il « déréalise » les textes et le congédier à ce titre, c'est bien, oui, reconduire le jugement porté par les staliniens sur son œuvre. Dire d'une essayiste comme Florence Bancaud que, parce qu'elle ne s'intéresse pas à la « biographie sociale » de l'écrivain, elle serait (je cite) « comme un sociologue qui, écoutant les récits des malheurs d'enfance, de travail ou d'alcoolisme d'ouvriers bien réels, n'aurait d'autre souci que de pointer les liens entre ces récits et certains romans d'Émile Zola », c'est bien, oui, terriblement méprisant, et par surcroît formulé d'une manière qui atteint la personne même et pas seulement ce qu'elle écrit. Étendre le même argument à l'ensemble de la critique kafkaïenne et, à travers elle, aux études littéraires de quelque nature qu'elles soient, c'est bien, oui, du mépris et un mépris mal informé. Face à ce genre de malveillances ciblées et de procès global, la critique a effectivement un devoir, celui de contredire leur auteur avec force et de restaurer les réputations salies. Ceci justifie le ton polémique adopté dans le compte rendu.*

*Quant à la sociologie, ce n'est pas elle qui est en cause (ai-je dit quoi que ce soit sur Boudon, Hoggart, Touraine, Heinrich ?), mais un livre sur Kafka qui prétend produire une « théorie de la création littéraire ». Le compte rendu que j'en ai donné montre preuves à l'appui que la lecture de Kafka proposée renoue avec un très vieux biographisme statique, mêle des propos psychologisants curieux au récit de la vie de l'auteur et procède à une instrumentalisation directe de la littérature intime (correspondances, carnets d'écrivains, prose diaristique, etc.) qui est toujours fort délicate dans une étude de texte (ce que nous ont appris depuis cinquante ans les études littéraires). Si je lis bien la réaction de Bernard Lahire, seuls les sociologues auraient le droit d'évaluer les lectures des textes littéraires faites par des sociologues ? Je m'excuse de lui demander pardon, mais je ne suis pas d'accord. †*

Pierre Popovic  
Montréal, le lundi 29 août 2011